

C.N.D. DEUX-SEVRES.

Réponse de monsieur Michaud au questionnaire reçu et transmit par monsieur Pinot.

Début 1943, Michaud et Marche appartenait au service de renseignements C.N.D. Castille. Il entreposait certains papiers chez moi et me mit au courant de son activité. Je pu lui fournir quelques renseignements sur le plan local.

Durant l'année 1943, je conservais les plans et papiers en attendant leur acheminement vers un courrier direction Londres. J'eus aussi en garde le stock de cartes d'état-major de monsieur Pêche, celles de la région atlantique furent utilisées au moment où le 114^{ème} régiment d'infanterie partit dans la région de La Rochelle. En juin 1944, monsieur Pinot me demanda de lui assurer les liaisons entre les chefs des groupes de la région sud des Deux-Sèvres de l'A.S.. J'ai hébergé un collègue recherché par la Gestapo. Les coordonnées d'un terrain de parachutage avait été envoyé à Londres, en vue d'une réception de matériel (postes récepteurs et armes). Le message nous était connu, et après une attente de plusieurs jours, une nuit de juin, le 13, l'avion a lancé son chargement entre onze heure et minuit, dans la plaine de Tauche, direction Prohec. A ce parachutage, trois spécialistes du réseau C.N.D., dont Olaf. Messieurs Pêche, Marche, un ami sur et L.Jaubert de Tauche, qui avait préparé la fosse pour cacher le matériel. Quelques mois plus tard, Olaf revint de Paris et sous ses ordres, le matériel fut sortit de sa cachette et reparti. Les denrées alimentaires et les cartes d'alimentation, imprimées à Londres, furent mises en colis et expédiés aux internés de la région parisienne. Chacun de nous prit un ou plusieurs colis et les porta dans des caves différentes. Je postais les deux miens à Niort, le nom de l'expéditeur était fantaisiste, celui du destinataire aussi. Seul la concierge de l'immeuble parisien où il était adressé connaissait les vrais destinataires. Plus tard à Tauche, nous attendit un autre avion annoncé par un message, mais il ne vint jamais. Mon rôle, fort modeste, consistait en cas d'accident à aller prévenir le docteur Moreau de Moujon.

30 novembre 1950.

S.Michaud.

Déclaration recueillie par monsieur Pinot, responsable de Libé-Nord, président du C.D.L. des Deux-Sèvres.